Anthyllis vulneraria, aux carrières de *Domèliers*, dans le bois de l'Abbaie près de *Rotangy*, dans les sables du *Gallet*;

Hyoscyamus, *Cynoglossum*, à *Choqueuse* et *Catheux*;

Helleborus fœtidus, sur la côte orientale du bois de *Catheux*;

Malva alcea, dans les bois de *Luchy*, de *Francastel*, de *Choqueuse*;

Gentiana cruciata, dans les bois de *Crevecœur*, de *Choqueuse*, de *Muidorge*;

Verbascum thapsoides, *Salvia pratensis*, à *Croissy*;

Gentiana germanica, sur les friches de *Fontaine*, de *Croissy*, de *Blancfossé*;

Epipactis palustris, dans la prairie de *Bonneleau*;

Allium vineale, à *Rotangy*;

Tussilago petasites, sur l'argile à *Fontaine*, *Lahoussoye*, *Croissy*;

Hypericum hirsutum, dans les grands bois;

Caucalis grandiflora, dans les moissons du plateau méridional;

Erica vulgaris, *Jasione*, *Pilosella*, et quelques *Cerastium*, dans les sables du *Gallet*;

Datura, dans les rues de *Luchy*.

La truffe comestible vient dans dans les bois de *Cormeille* et du *Crocq*.

Règne animal. Le *loup* et le *sanglier* ne paraissent que comme animaux de passage; ils séjournent quelquefois dans la grande forêt près de *Fontaine*.

Le *renard* existe dans la plupart des bois, ainsi que le *blaireau* qui cependant est moins commun.

Les petits carnivores, tels que la *belette*, la *fouine*, le *putois*, pullulent en tous lieux, détruisant la volaille et le gibier.

Le *pic varié* et la *huppe* se voient souvent dans les bois de *Domèliers*.

Il y a quelques *vipères* dans les bois de *Conteville*; la *couleuvre à collier* y vit aussi, de même qu'autour de *Maulers* et de *Croissy*. L'*orvet* est assez commun dans tous les bois.

La rivière de Selle nourrit beaucoup de *truites*, des *anguilles*, quelques *écrevisses*. On y trouve aussi des *sangsues* ordinaires. La *sangsue noire* multiplie dans les mares de *Domèliers*.

§. 2. *Population.*

Le tableau qui suit a pour objet de constater l'état numérique de la population de chaque commune, à six époques différentes dans une période de cent dix années. Les élémens de la première colonne ont été puisés dans l'ouvrage publié en 1720 sous le titre de *Nouveau dénombrement du Royaume par généralités*, et dans le mémoire manuscrit de l'Intendant Bignon sur la généralité d'Amiens. Les autres renseignemens sont fournis par les recensemens

Digitized by Google